



Publié sur U2P (<https://u2p.nc>)

Les rencontres de l'U2P



Rassembler, échanger, convaincre et faire émerger des solutions, tel est l'objectif des Rencontres de l'U2P.

Ce forum national des artisans, commerçants de proximité et professionnels libéraux s'annonce comme un nouveau rendez-vous incontournable de l'économie de proximité.

Jean-Louis Laval, président U2P Nouvelle Calédonie, participe aux rencontres de l'U2P.

"Rassembler, échanger, convaincre et faire émerger des solutions, tel est l'objectif des Rencontres de l'U2P. "

Certes l'environnement est différent, mais les inquiétudes des chefs d'entreprises restent les mêmes (emploi, formation, conditions de travail, santé au travail, égalité professionnelle, etc.)

Au programme :

Quels leviers de croissance pour les entreprises de proximité ?

Améliorer la performance des entreprises et associer les salariés aux résultats : tels sont les deux principaux axes du Plan gouvernemental d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (Pacte). Dans le même temps, un plan de revitalisation des centres-villes est sur les rails, avec pour ambition de ramener les habitants et les commerces dans les cœurs des villes désertées...

Au-delà du catalogue de mesures techniques, les projets en cours reflètent-ils réellement les attentes des entreprises de proximité ? Qu'ont-elles à y gagner ? Quelles sont les incertitudes ?

Cet atelier-débat passera en revue les différents leviers imaginés par nos gouvernants pour muscler les entreprises françaises, notamment les plus petites.

Ordonnances travail : un an après...

Les ordonnances Macron ont réformé le code du travail et ouvert de nouvelles possibilités pour flexibiliser le marché du travail, augmenter la compétitivité des entreprises en leur donnant plus de souplesse. Même si elles ont permis un certain nombre d'avancées, en particulier pour les entreprises de proximité, il convient de mesurer leurs effets.

Accords d'entreprise, plafonnement des indemnités prud'homales, seuil de mise en place des instances représentatives du personnel, conditions de licenciement... Peut-on aujourd'hui en mesurer les premiers effets sur le terrain ? Concrètement, qu'est-ce qui a changé ? Quelles avancées la réforme a-t-elle permis ?

Un an après la mise en place de la réforme, cet atelier-débat sera l'occasion de tirer un premier bilan des ordonnances Macron.

Apprentissage et formation professionnelle, quel big bang ?

Il a été présenté comme un « big bang », une « révolution copernicienne » même. C'est un chantier prioritaire de l'exécutif. La loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » avait pour ambition de transformer de fond en comble les règles de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

Simplifier les dispositifs, refondre la gouvernance, lever les freins, sécuriser les parcours, lutter contre le chômage des jeunes... Les objectifs de la réforme se retrouvent-ils concrètement dans la loi ? Qu'y a-t-il de bon pour les entreprises de proximité ? Quelles avancées l'U2P a-t-elle permises ?

Cet atelier-débat reviendra sur les grandes lignes de la réforme et sur ses conséquences concrètes pour les jeunes et les entreprises de proximité.

Europe : pensons petites entreprises !

Le Règlement sur la protection des données personnelles, le fameux RGPD, ou encore les obligations déclaratives destinées à lutter contre le blanchiment d'argent en sont de parfaites illustrations. Pour les entreprises de proximité, qui pèsent de tout leur poids dans le tissu économique communautaire, les directives et autres normes européennes sont souvent vécues comme une charge, bien plus que comme un outil de développement. Les obligations et les contraintes que celles-ci entraînent sont en décalage avec les objectifs recherchés. Cette contradiction pose du coup la question de l'adaptabilité des politiques européennes aux réalités de terrain des petites entreprises.

Depuis la recommandation européenne en faveur d'un Small Business Act, qu'est-ce que l'Union européenne et ses Etats membres ont fait pour les TPE ? Peut-on adapter les procédures administratives à leurs besoins ? Comment faire en sorte que les décisions européennes ne soient pas uniquement calquées sur les attentes des grandes structures mais prennent aussi en compte les priorités des plus petites ? Quelle stratégie de représentation mettre en place pour que les intérêts des petites entreprises soient mieux considérés ?

À moins d'un an des prochaines élections européennes, cet atelier-débat permettra de faire le tour de la question.

Pour en savoir plus :

<http://rencontres-u2p.fr>

[Retour à l'accueil](#)
